Ecobank Transnational Incorporated

32ème Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Avis de convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la trente deuxième Assemblée Générale Ordinaire qui sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated, **le mardi 30 juin 2020 à 11h00 (heure de Lagos), à Eko Hotels & Suites, 1415 Adetokunbo Ademola Street, Victoria Island, Lagos, Nigeria**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

I – Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des Comptes
2. Affectation du Résultat
3. Nomination d'Administrateurs
4. Ratification de la Cooptation d'Administrateurs
5. Renouvellement des Mandats des Commissaires aux Comptes
6. Approbation des indemnités des Administrateurs en fin de mandat

II – Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. Annulation de la résolution relative à la consolidation des actions
2. Modification des Statuts

Recommandations COVID-19

En raison des problèmes de santé publique importants liés à la pandémie COVID-19, les gouvernements et régulateurs des pays dans lesquels le Groupe Ecobank opère, notamment le Gouvernement Fédéral du Nigéria, le Centre Nigérian pour le Contrôle des Maladies et le Gouvernement de l'État de Lagos (l'Etat hôte des réunions) ont émis de nouvelles directives limitant le nombre de personnes pour les rassemblements publics. En tant qu'entreprise citoyenne responsable, ETI entend se conformer strictement à cette restriction en plus des autres mesures de santé et de sécurité applicables. En conséquence, la participation aux Assemblées Générales de cette année se fera principalement par procuration conformément aux statuts de la société et à la loi applicable.

Compte tenu des raisons évoquées ci-dessus, tout actionnaire peut choisir l'une des personnes suivantes comme son mandataire pour le représenter aux Assemblées Générales:

1) M. Emmanuel Ikazoboh (Président du Conseil d'Administration)
2) M. Patrick Akinwuntan (Directeur Général, Ecobank Nigeria)
3) M. Olayiwola Olaleru (Directeur Général, EDC Securities Limited),
4) M. Akeem Oyewole (Directeur Général Stanbic Nominees)
5) M. Sunny Nwosu (Président de l'Association des Actionnaires Indépendants du Nigeria)

Les actionnaires sont encouragés à soumettre à l'avance, le formulaire de procuration ci-joint dûment rempli avec leurs intentions de vote et le déposer à Ecobank Transnational Incorporated, 2365 Boulevard du Mono, B.P. 3261 Lomé, Togo, ou l'envoyer par e-mail à AGM@ecobank.com avant la fin de la journée du 26 juin 2020.

Les actionnaires pourront également soumettre leurs questions avant les Assemblées Générales en envoyant un e-mail à AGM@ecobank.com. Les réponses aux questions sur les thèmes clés seront affichées dès que possible sur la page Relations avec les investisseurs du site Web Ecobank (www.ecobank.com/group/investor-relations).

La documentation relative aux Assemblées Générales est disponible pour consultation au Siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site Internet de la Société (www.ecobank.com), à partir de la date du présent avis.

Lomé, 2 juin 2020

Pour le Conseil d'Administration et P.O.,

Madibinet Cissé
Secrétaire Général